

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

100 ans d'audace

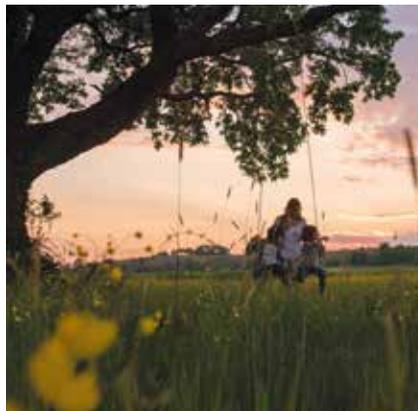
Une Mutuelle à mission tournée vers l'avenir



CARAC

Éditorial croisé de Pierre Lara & Michel Andignac,
Président et Directeur général

PAGE 04



Engagements

Tournée vers l'avenir, la CARAC s'engage depuis cent ans auprès de ses adhérents.

PAGE 06



Performance

Une nouvelle année de croissance pour la CARAC, fruit d'un travail collectif et d'une stratégie ambitieuse, tournée vers les adhérents.

PAGE 20



Inspiration

Un collectif au cœur de toutes nos actions.

PAGE 32

Depuis un siècle, la CARAC incarne l'audace et l'engagement. Née dans un contexte d'après-guerre, bâtie sur des valeurs de solidarité, d'indépendance et de responsabilité, notre mutuelle a su traverser les époques en gardant le cap de l'intérêt général et de l'innovation, au service de ses adhérents.

Fidèle à ses racines, mais résolument tournée vers l'avenir, la CARAC n'a jamais cessé de se réinventer.

Face aux mutations économiques, sociales, technologiques et sociétales, elle a toujours su faire preuve d'agilité, repensant ses offres, modernisant ses outils, renforçant sa gouvernance et affirmant son rôle d'acteur mutualiste engagé.

Ce rapport d'activité 2024 s'inscrit dans une année anniversaire symbolique : celle de nos 100 ans.

Un siècle d'histoire, de défis relevés, de transformations maîtrisées, et surtout, une ambition renouvelée pour bâtir les 100 prochaines années avec la même énergie, la même exigence et le même sens de l'utilité collective.

À travers ce document, nous vous invitons à (re)découvrir la dynamique de la CARAC, ses réalisations, ses orientations stratégiques et les projets qui incarnent cette audace continue. Car fêter nos 100 ans, c'est plus que célébrer un passé : c'est affirmer une vision et une promesse d'avenir.

Vers une trajectoire audacieuse et innovante

Pierre Lara & Michel Andignac,
Président et Directeur général de la CARAC

En quoi 2024 a-t-elle été une année exceptionnelle pour la CARAC ?

Pierre Lara Tout d'abord, 2024 a marqué le centenaire de notre mutuelle, née en 1924 au lendemain de la Première Guerre mondiale. Cet anniversaire exceptionnel a été l'occasion de nous projeter collectivement vers les décennies à venir. Il s'est accompagné de la consolidation de notre statut de groupe prudentiel, rendu possible grâce à l'engagement de toutes celles et ceux qui composent aujourd'hui notre grande famille. Cette dynamique s'est poursuivie avec l'adoption du statut de Mutuelle à mission, qui affirme la singularité de notre modèle et formalise notre engagement en faveur d'un avenir solidaire, responsable et durable, au service de nos adhérents. Enfin, notre identité de marque a évolué pour incarner cette nouvelle ambition : un nouveau logo et des marqueurs visuels forts traduisent l'audace, la continuité et les valeurs fondatrices que nous portons depuis un siècle.

Michel Andignac Quelle année en effet ! La CARAC a franchi une nouvelle étape majeure. Nous avons consolidé notre position sur le marché de l'épargne de long terme, porté par des résultats solides et une stratégie claire. Notre performance repose sur notre capacité à proposer des solutions patrimoniales performantes et à accompagner chacun dans la durée. C'est ce qui fonde aujourd'hui notre rôle d'acteur indépendant, de confiance, engagé sur le long terme.

Forte de ses valeurs fondatrices, la CARAC conforte son modèle et ses engagements séculaires. C'est le sens que nous donnons à la Mutuelle à mission.

Pierre Lara
— Président de la CARAC



En quoi la force du modèle mutualiste a-t-elle accompagné cette dynamique ?

P.L. La CARAC le sait, elle doit son succès à un collectif engagé, composé d'élus et de collaborateurs. Si nous pouvons nous réjouir et nous enorgueillir de notre trajectoire -singulière à bien des égards- notre plus grande fierté réside en réalité dans la cohésion de ces forces vives. Cette année encore, nos salariés et nos élus ont démontré leur capacité à accompagner nos adhérents tout au long de leur parcours de vie. Cette cohésion, ancrée dans les territoires, est le prolongement vivant de notre ADN mutualiste et du projet solidaire initié il y a cent ans.



En 2024, la CARAC a franchi un cap structurant. Nous avons consolidé notre place d'acteur mutualiste de référence sur le marché.

Michel Andignac
— Directeur général de la CARAC

Quelles grandes réalisations souhaitez-vous mettre en lumière à l'heure du bilan de l'année 2024 ?

M.A. Elles sont très nombreuses. En particulier, la CARAC a franchi un cap structurant. Avec un chiffre d'affaires en hausse de 81%, une collecte nette parmi les plus dynamiques du marché et 20 milliards d'euros d'actifs sous gestion, nous avons consolidé notre place d'acteur mutualiste de référence sur le marché. Notre groupe s'appuie sur des résultats financiers solides avec la contribution de nos filiales Selencia et Aream, société de gestion spécialisée dans le secteur du tourisme.

Cette performance repose sur une stratégie claire : renforcer notre présence dans les territoires, accélérer la transformation de notre modèle relationnel, et élargir notre accompagnement à de nouveaux publics. Nous avons ainsi diversifié nos canaux de distribution auprès d'acteurs partageant nos valeurs — Intégrance, Intériale, Unéo, la Banque Française Mutualiste — pour mieux accueillir les agents du secteur public, les personnes vulnérables et la communauté de la défense.

Notre proposition de valeur s'est également enrichie avec une offre plus patrimoniale. Nous avons aussi accéléré notre transformation technologique pour proposer une expérience de conseil plus fluide, personnalisée et performante.

En outre, fidèles à notre mission, nous avons poursuivi notre engagement d'investisseur responsable, en contribuant activement à la transition écologique, mais aussi à la souveraineté nationale.

Enfin, l'adoption du statut de Mutuelle à mission marque l'aboutissement de cette dynamique et affirme notre vision d'un modèle indépendant, utile et tourné vers l'avenir.

Dans quel état d'esprit abordez-vous 2025 ?

M.A. Plus que jamais, la CARAC est aujourd'hui déterminée à faire grandir son modèle indépendant et atypique, dans un esprit collaboratif et humain qui l'accompagne depuis sa création. Résolument tournée vers l'avenir, la CARAC reste fidèle à ses valeurs et avance avec un esprit d'innovation et de responsabilité afin de réinventer notre modèle et répondre aux défis de notre environnement.

P.L. Notre modèle mutualiste est un repère solide dans un monde en mutation. Cela passe par une exigence accrue sur l'impact de nos actions : qu'il s'agisse de nos produits, de notre gouvernance ou de notre culture en lien avec nos valeurs de solidarité et d'entraide issues de notre histoire. C'est ainsi que nous donnons tout son sens à notre statut de Mutuelle à mission, qui place l'humain au centre de notre préoccupation. ●



Engagements

Tournée vers l'avenir, la CARAC s'engage depuis cent ans auprès de ses adhérents.

Depuis cent ans, la CARAC place l'engagement au cœur de son action. Fidèle à ses valeurs mutualistes, elle continue d'innover pour répondre aux besoins de ses adhérents, tout en anticipant les enjeux de demain. En 2024, la CARAC incarne son ambition en devenant Mutuelle à mission. Un projet initié et porté conjointement par ses élus et ses salariés.

La CARAC, 100 ans, poursuit son histoire résolument mutualiste

En devenant une « Mutuelle à mission », la CARAC réaffirme son identité singulière et ses valeurs. Pour renforcer ses convictions et ses engagements en faveur d'un avenir plus solidaire, plus responsable et plus durable, la CARAC a adopté 4 objectifs statutaires pour guider son action.

LES 4 OBJECTIFS STATUTAIRES DE LA CARAC

1. Permettre aux familles de gérer et transmettre leur patrimoine en toute confiance
2. Créer durablement de la valeur au service des femmes et des hommes à travers ses choix d'investissement
3. Renforcer la proximité dans les territoires et développer l'entraide
4. Cultiver la mémoire et l'engagement

Janvier 2024

Lancement officiel de la grande démarche participative visant à impliquer les collaborateurs, les délégués et les administrateurs de la CARAC dans la construction du modèle de mission.

Mars 2024

Chaque Direction de la CARAC propose la liste de ses projets et actions, « son modèle à mission ».

Juin 2024

Le 20, lors de l'Assemblée générale, la Mutuelle à mission est inscrite dans les statuts de la CARAC.

Avril 2024

Un premier projet de modèle de mission est présenté au Comité exécutif (Comex).

Décembre 2024

Première réunion du Comité de mission, dont le rôle est notamment de vérifier la solidité du modèle de mission.

2026

Un premier audit, effectué par un Organisme Tiers Indépendant (OTI), devra acter la concrétisation des plans d'actions.

Mutuelle à mission : le collectif au cœur du projet

L'une des particularités du statut de « Mutuelle à mission » est l'implication conjointe des élus et des salariés de la CARAC, à chaque étape du projet. Ainsi, c'est tout un état d'esprit qui vient irriguer l'ensemble des actions et des réflexions menées, plaçant les enjeux définis par la raison d'être au cœur de chaque nouveau projet et ouvrant la voie à des programmes transverses.

Le statut de Mutuelle à mission instaure une colonne vertébrale, fait le lien entre les actions déjà en place qui vont se poursuivre et celles que la mutuelle va développer au cours des prochaines années. C'est une vraie boussole. Pour ce faire, les quatre objectifs statutaires se déclinent notamment en sept programmes, afin d'innover et de tendre vers un impact social plus fort, en matière d'éducation financière, de prise en compte des vulnérabilités dans les familles, de mécénat de compétence, d'une attention particulière aux personnes en situation de handicap, ou encore d'investissement durable.



J'ai trouvé intéressant que tous les collaborateurs soient impliqués dans cette démarche qui vise à donner du sens à notre action quotidienne. Ce temps d'échange en équipe permet de se poser les bonnes questions. Au sein de notre Direction, ce sont les investissements, dont ceux menés en faveur du bien vieillir, qui doivent être porteurs de sens pour nos adhérents et nos épargnants.

Nicolas Jérôme,
— Responsable Contrôle et Reporting,
Direction des Investissements



Florence Hardouin
— Présidente du Comité de mission

UN COMITÉ DE MISSION PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DE LA MISSION

Composé de membres aux profils variés (salariés, administrateurs, experts indépendants...) ce comité, placé sous la Présidence de Florence Hardouin, reflète la diversité des parties prenantes de la CARAC. Les experts externes apportent leurs connaissances de différents secteurs, afin d'optimiser le contenu et la mise en œuvre des programmes.

Comité de mission – Ses 7 membres externes :

- Florence Hardouin – Présidente du Comité de mission
- Thierry Calvat – Sociologue et Vulnérabiliste, Cercle Vulnérabilités et Société
- Élisabeth Gressieux – Présidente, Réseau d'éthique des affaires en France (EBEN)
- Élisabeth Tomé-Gertheinrichs – Membre CESE – commission des affaires sociales, Conseil Économique Social et Environnemental (CESE)
- Delphine de Chaisemartin – Directrice générale adjointe, Association Française de la Gestion financière (AFG)
- Olivier Peraldi – Directeur du département Relations sociales, Association Française des Banques (AFB)
- Alain Schnapper – Vice-président et co-fondateur, Communauté des Entreprises à Mission (CEM)



À la CARAC, nous voulons que chacun puisse s'appropriier le concept de Mutuelle à mission, car nos valeurs séculaires nous inspirent une vision participative, engagée et performante de l'avenir.

Cédric Duchatelle,
— Secrétaire général

Ambition 2030 : un plan stratégique qui fixe le cap

La CARAC poursuit son fort développement et la transformation de son modèle opérationnel conformément à son plan stratégique baptisé Ambition 2030. Depuis 2019, il vise à la positionner comme la mutuelle de référence en matière d'épargne et de retraite en France.



Enjeux et axes prioritaires

Le second plan triennal (2023-2025) de notre plan stratégique Ambition 2030 se compose de trois axes prioritaires : faire rayonner les valeurs et cultiver la singularité de la CARAC, développer l'excellence relationnelle au service de nos adhérents et enfin, ouvrir notre modèle rénové via des partenariats stratégiques et durables pour élargir notre base d'adhérents.

En matière d'excellence relationnelle, il s'agit, grâce à la mise en place d'une plateforme relationnelle, omnicanale et en multidistribution, de renforcer l'accessibilité à nos services, d'accroître la rapidité et l'efficacité du traitement des demandes, via la digitalisation de bout en bout des parcours d'adhésion et de vie du contrat, et de garantir la traçabilité de toutes les interactions entrantes et sortantes avec nos adhérents.

Par ailleurs, l'ouverture de notre modèle nous permet, via l'orchestration d'un écosystème de partenaires de différentes natures (partenaires de distribution, fournisseurs de solutions, etc.) de conquérir de nouveaux adhérents et fidéliser nos adhérents actuels, de bénéficier de nouvelles expertises développées en externe qui viennent enrichir notre chaîne de valeur et nos offres, et enfin de mettre à disposition nos offres et nos briques servicielles auprès de notre écosystème de partenaires.

Dans le cadre de la Mutuelle à mission, cette ambition de développement et de transformation permet à la CARAC de faire vivre ses valeurs mutualistes en cultivant sa singularité et en s'investissant toujours plus concrètement dans la promotion d'offres durables, fiables et transparentes.



Jalons majeurs en 2024

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives en termes d'excellence relationnelle, de diversification de nos offres et d'ouverture de notre modèle. Ces réussites sont à mettre au crédit de la cohésion des équipes et de la complémentarité des expertises sur le terrain. Autant de projets qui concourent également à enrichir les gammes de produits et de services attendus par les adhérents.

Principales réalisations : la digitalisation du parcours d'adhésion pour notre propre canal digital (avec notamment la Retraite Mutualiste du Combattant, dite RMC), la refonte de notre contrat PERin commercialisé à partir d'avril 2024, le lancement du partenariat de distribution avec la Banque Française Mutualiste et ses mutuelles sociétaires (Produit PERin Secteur public et son parcours digital en selfcare), l'élargissement de notre partenariat avec Unéo (parcours digital RMC pour les conseillers), sans oublier la généralisation du service Dhomplus à l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, les fonctions supports et régaliennes de la CARAC ont également bénéficié en 2024 de nombreuses innovations et améliorations, comme la mise en place progressive du nouveau SIRH, le suivi des motifs de rachats ou encore l'évolution des outils de finance et d'investissement.



En 2024, grâce à un collectif engagé et solidaire, la DSITS a pleinement exercé sa double mission : d'une part, orchestrer et piloter la feuille de route de transformation de l'ensemble de la CARAC en cohérence et déclinaison de son plan stratégique Ambition 2030 et, d'autre part, moderniser et sécuriser la plateforme technologique de la CARAC au service de son ambition de développement et sa feuille de route de transformation.

Geoffroy de Saint Amand,

— Directeur des Systèmes d'Information et de la Transformation Stratégique (DSITS)

Ambition 2030 est un plan stratégique pluri-annuel, qui s'inscrit sur le temps long. L'année 2024 dans le cadre du deuxième triennal a été une année d'avancées majeures dans la modernisation (notamment en termes d'APIsation et de digitalisation) et la sécurisation de notre plateforme technologique, ce qui permet désormais à la CARAC de se tourner concrètement vers ses projets d'avenir. En orchestrant la mise en œuvre du plan stratégique Ambition 2030 et ses impacts en termes de transformation à l'échelle de l'entreprise, la Direction des Systèmes d'Information et de la Transformation Stratégique répond aux besoins les plus immédiats de nos métiers tout en développant des solutions pérennes et sécurisées qui leur permettent de mieux travailler ensemble, au profit de nos adhérents.

Paroles de Vice-présidents

En tant que pilote de l'organisation du centenaire, j'ai pu une nouvelle fois mesurer à quel point l'engagement de nos élus et de nos collaborateurs est un atout majeur de la CARAC. Si la célébration a autant touché les esprits et les cœurs, c'est notamment parce que nous partageons une ambition commune : commémorer l'engagement de nos prédécesseurs et réaffirmer le nôtre.

À travers cet anniversaire, il s'agissait de valoriser la diversité des savoir-faire que nous proposons à nos adhérents, et témoigner de notre attachement collectif au droit à réparation. Élus, salariés et partenaires se sont mobilisés, ensemble, pour tourner ce centenaire vers l'avenir en rappelant aux adhérents qui nous font confiance qu'ils peuvent compter sur la force et la pérennité de notre accompagnement. Plus que jamais, cette année nous a enseigné que seul on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin !

Christophe Bayard
— Vice-président de la CARAC

L'année 2024 a vu la CARAC devenir officiellement une Mutuelle à mission. Cette étape majeure de notre histoire est le fruit d'une co-construction exemplaire entre les élus et les salariés, qui travaillent historiquement main dans la main. Cet état d'esprit offre une base solide à toutes les actions solidaires auxquelles nous prenons part depuis cent ans. Aujourd'hui encore, de nombreuses évolutions sont en cours ; celles-ci s'accordent parfaitement avec notre volonté de renforcer l'implication des élus dans la vie de la CARAC. Voilà pourquoi nous avons à cœur de les réunir régulièrement, lors de séminaires de travail dont les programmes ambitieux permettent d'apporter leur pierre à l'édifice sur des sujets clés.

Isabelle Conti
— Vice-présidente de la CARAC



Les élus au cœur du dispositif

Chaque jour et partout en France, nos élus se mobilisent aux côtés de nos salariés, afin de faire vivre les valeurs mutualistes de la CARAC.

Officiellement Mutuelle à mission depuis 2024, la CARAC n'a pas attendu cette année pour placer la solidarité, l'engagement et l'entraide au cœur de ses actions. Dans toutes les régions, ses élus se mobilisent quotidiennement aux côtés des salariés, afin de porter nos valeurs séculaires, tout en soutenant notre développement.

Les élus de la CARAC contribuent à de nombreux projets structurants comme la réflexion autour du nouveau maillage territorial, les travaux menés dans le cadre de la Mutuelle à mission, ou encore, la participation à des événements institutionnels ou commerciaux.



J'observe que la CARAC n'est décidément pas une mutuelle comme les autres ! En évoquant uniquement notre statut de Mutuelle à mission, je dirais que cela nous permet d'incarner encore plus concrètement et plus efficacement nos valeurs d'entraide et de solidarité.

Marie-France Hourcabié
— Déléguée et Présidente du Conseil de section Paris/Île-de-France/Outre-Mer



Depuis longtemps, la CARAC met un point d'honneur à fêter ses adhérents centenaires ; cela témoigne du respect que nous portons à nos anciens. Mon mandat d'élu m'a permis de célébrer de nombreux anniversaires marquants et je suis honoré d'avoir eu ce privilège.

Jean-Yves Direr
— Président du Conseil de section Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon



J'ai rejoint la CARAC il y a 14 ans pour deux raisons : ses valeurs et ses performances. J'ai tout de suite aimé l'engagement sincère de notre mutuelle en faveur de ses adhérents, ainsi que l'accompagnement personnalisé qu'elle proposait. Une posture exigeante qui n'a jamais changé au fil du temps.

Marie-Thérèse Alonso
— Administratrice et Vice-présidente du Conseil de section Aquitaine



Notre mutuelle enrichit sa trajectoire grâce à toutes celles et ceux qui se mobilisent sur le terrain ! Nous devons continuer d'animer des temps d'échange, au plus près des adhérents actuels et à venir. Je pense notamment aux interventions réalisées auprès du monde combattant, mais cela va évidemment au-delà. Il s'agit de s'engager aujourd'hui, comme nous le faisons depuis toujours.

Gérard Moureuil
— Délégué et Président du Conseil de section Pays de la Loire

Conseil d'administration

Composé de 20 administrateurs et administratrices et dirigée selon le principe de la gouvernance mutualiste*, la CARAC s'appuie sur un Conseil d'administration qui reflète tant ses valeurs que sa singularité, et dont chaque membre est engagé au service des adhérents actuels et futurs.

Le Conseil d'administration a été partiellement renouvelé lors de l'Assemblée générale de juin 2024 : trois nouveaux administrateurs ont intégré cette instance.



Pierre Lara
Président - Administrateur -
Délégué Conseil
de section PACA/Corse -
Vice-président de la Fondation
d'entreprise CARAC



Christophe Bayard
Vice-président -
Administrateur -
Délégué Conseil de section
Aquitaine



Isabelle Conti
Vice-présidente - Administratrice -
Déléguée Conseil de section
Paris/Île-de-France/Outre-mer -
Administratrice de la Fondation
d'entreprise CARAC



Thérèse Alonzo**
Administratrice - Déléguée
Conseil de section Aquitaine



Véronique Betegnies
Administratrice -
Déléguée Conseil de
section Hauts-de-France



Laurence Brice
Administratrice -
Déléguée Conseil de
section Aquitaine



Marion Buchet
Administratrice



Amaury Buino
Administrateur - Délégué
Conseil de section
Hauts-de-France



Jean-Philippe Couasnon
Administrateur - Délégué
Conseil de section Normandie



Philippe Gougat**
Administrateur - Délégué
Conseil de section Paris/
Île-de-France/Outre-mer



Henri-Noël Gallet
Administrateur - Délégué
Conseil de section Poitou/
Charentes/Limousin



Frédéric Garde
Administrateur - Délégué
Conseil de section Paris/Île-de-
France/Outre-mer - Trésorier de
la Fondation d'entreprise CARAC



Gérard Houry
Administrateur - Délégué
Conseil de section Centre



Laurent Le Goc
Administrateur - Délégué
Conseil de section Centre



Jean-Marc Mallet
Administrateur



Astrid Marage
Administratrice - Déléguée
Conseil de section Lorraine/
Champagne/Ardennes



Sandrine de Mayenne
Administratrice - Déléguée
Conseil de section Paris/
Île-de-France/Outre-mer



Aurore Monpou
Administratrice -
Déléguée Conseil
de section Centre



Régis Holo**
Administrateur - Délégué
Conseil de section Paris/
Île-de-France/Outre-mer



Marie-Paule Zussy
Administratrice - Déléguée Conseil
de section Alsace/Franche-Comté/
Bourgogne

Comité exécutif

Sous l'impulsion de son Directeur général, le Comex est engagé aux côtés des élus et des collaborateurs pour porter l'ambition de croissance de la CARAC, au service de ses adhérents et partenaires.



Michel Andignac
Directeur général



Michel Agou
Directeur de l'Ingénierie
Financière



Malek Bendafi
Directeur du Développement
et des Partenariats



François Bonnin
Directeur financier
Groupe



Cédric Duchatelle
Secrétaire général



Sylvaine Emery
Directrice des Opérations
et de l'Expérience Adhérents



Isabelle Genest
Directrice de la Communication
et du Mécénat



Alexandre Guégau
Directeur des Risques
et de la Modélisation



Fabrice Hammouche
Directeur des investissements



Samir Katib
Directeur des Ressources
Humaines et des Services
Généraux



Christelle Sainato
Directrice de mission



Geoffroy de Saint Amand
Directeur des Systèmes d'Information
et de la Transformation Stratégique



Myriam Souveton
Directrice Marketing,
Digitalisation, Innovation

* Ses organes de décision sont composés d'adhérents élus avec un fondement démocratique selon le principe "un adhérent, une voix".
** Nouvellement élu(e) en 2024.

Résultats 2024 : une forte dynamique et des ambitions affirmées

CHIFFRES GROUPE CARAC

En 2024, le Groupe CARAC, composé de la Mutuelle CARAC, de Selencia et d'Atream, affiche un développement et des résultats en forte progression.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

1,4 milliard d'€

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe CARAC accélère son développement avec un chiffre d'affaires consolidé de 1,4 milliard d'euros, en hausse de 81% (+37% à périmètre constant), affirmant ainsi son positionnement d'acteur mutualiste de référence sur le marché.



ADHÉRENTS ET CLIENTS

400 000

PROVISION POUR PARTICIPATION AUX EXCÉDENTS

581 millions d'€

ACTIFS SOUS GESTION

20 milliards d'€ (+30%)

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

76,1 millions d'€

FONDS PROPRES PRUDENTIELS

2,1 milliards d'€

RATIO DE SOLVABILITÉ GROUPE

261% (ratio solo 309%)

LA CARAC, GROUPE MUTUALISTE INDÉPENDANT, EST UN ACTEUR DE CONFIANCE SUR LE MARCHÉ DE L'ÉPARGNE DE LONG TERME.

Il est composé de :



La CARAC, mutuelle d'épargne de retraite et de prévoyance de référence sur le marché français de l'assurance vie et de l'épargne retraite avec des solutions performantes et inscrites sur le long terme. La mutuelle CARAC dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier.

Selencia, société d'assurance spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie au service de ses partenaires Conseillers en gestion de patrimoine. Selencia a rejoint le Groupe CARAC en 2023.

Le Groupe CARAC est entré en septembre 2024 au capital d'Atream, société de gestion indépendante spécialisée dans la gestion d'actifs et de fonds immobiliers. Avec une participation de 52% de son capital, cet arrimage reflète l'ambition du groupe d'élargir son expertise et sa proposition de valeur, avec l'accès à un secteur à fort potentiel qui est l'industrie du tourisme.

CHIFFRES DE LA MUTUELLE CARAC

DES TAUX PARTICULIÈREMENT ATTRACTIFS, PARMIS LES MEILLEURS DU MARCHÉ

Les taux servis au titre de 2024, compris entre

3,30%* et 4,00%*

(hors RMC) permettent à la CARAC de servir des rendements attractifs qui récompensent la fidélité de ses adhérents. * La CARAC confirme le niveau de performance financière élevé de son fonds en euros permettant ainsi de faire fructifier l'épargne de long terme de ses adhérents et clients en confortant sa position de groupe mutualiste de référence sur le marché de l'épargne et de la retraite en France.

* Rendement net (hors prélèvements fiscaux et sociaux)

LES GARANTIES

376 174

garanties gérées dont 23 228 nouvelles garanties souscrites en 2024.

Top 4 des garanties souscrites en 2024



LES ACTIFS GÉRÉS

10,8 Mds€

d'actifs gérés par la CARAC qui intègrent 0,77 milliard d'€ de richesse latente. Les produits nets de placement s'élèvent à 387 M€ pour l'ensemble du portefeuille CARAC (hors unités de compte).

MULTIDISTRIBUTION, EXPERTISE ET PROXIMITÉ : UN RAYONNEMENT CROISSANT SUR LE MARCHÉ

Une force commerciale experte, une proximité accessible à tous :

50

agences en France

+220

salariés dans le Réseau commercial

- **SITE INTERNET CARAC.FR :** une augmentation des visites de 91,5% par rapport à 2023.
- **ONYX (ESPACE ADHÉRENT) :** +32% de progression des versements en ligne.

UN COLLECTIF RENFORCÉ

- **560 salariés** +16% de progression de l'effectif des salariés entre 2023 et 2024.
- **152 recrutements** dont 131 CDI en 2024.
- **35 créations de postes** prévues en 2025.
- La CARAC obtient une note globale de **84/100** à l'index de l'égalité Femmes-Hommes.
- La CARAC respecte l'emploi de salariés en situation de handicap dans une proportion de **6%** de son effectif total.

Chiffres au 31/12/2024

Durabilité : s'engager à travers des investissements responsables

Les engagements pris par la CARAC en tant que Mutuelle à mission se retrouvent bien entendu dans sa stratégie d'investissement, même si le Groupe n'a pas attendu 2024 pour privilégier les actifs durables et les produits financiers vertueux.

La SC CARAC Perspectives Immo reçoit le label ISR Immobilier

En octobre 2024, le prestigieux Label ISR Immobilier a été attribué à la SC CARAC Perspectives Immo, distinguant ainsi la qualité de ce portefeuille d'actifs constitué depuis 2015, mais aussi sa capacité à s'inscrire dans une trajectoire durable et responsable. Destiné aux adhérents de la CARAC souhaitant investir leur épargne dans des produits répondant à leurs valeurs, SC CARAC Perspectives Immo a été construit avec sa filiale Aream, un acteur de référence qui se dote ainsi d'un sixième fonds labellisé ISR Immobilier.



La CARAC partenaire du Forum de l'Engagement

La CARAC, par la voix de son Directeur général, a fait valoir son point de vue lors des débats organisés par l'OCDE dans le cadre du premier Forum de l'Engagement, le 8 février 2024. S'exprimant lors d'une table-ronde consacrée à « la finance responsable comme levier pour accélérer la transition écologique », Michel Andignac a notamment souligné que le cadre normatif, bien que complexe dans sa mise en œuvre, permet de définir un cap clair et d'actionner des nouveaux leviers de création de valeur.



Acquisition du MMV Les Clarines aux Deux Alpes.

Le parc immobilier, un actif durable

La CARAC dispose d'un parc immobilier de qualité constitué pour partie d'immobilier d'exploitation (le siège et les agences) et d'immobilier de placement, ce dernier comportant deux portefeuilles : le direct, qui désigne les immeubles détenus par la CARAC et l'indirect, qui désigne ses investissements à travers des fonds. À la fin du mois de décembre 2024, le portefeuille immobilier de placement était valorisé à 1,4 milliard d'euros, ce qui représente 13 % de l'actif total de la CARAC. En termes de répartition, le direct représente 874 millions d'euros et l'indirect près de 500 millions d'euros.

L'investissement durable : un choix qui engage

Désormais « Mutuelle à mission », la CARAC affiche clairement sa volonté d'avoir un impact positif sur la société et l'environnement : une démarche vertueuse qui concerne notamment ses produits financiers. À ce titre, le groupe ambitionne un ratio de 25 % d'investissements durables dans son portefeuille d'ici 2027, un pourcentage qui s'élevait déjà à 18 % à fin 2024.

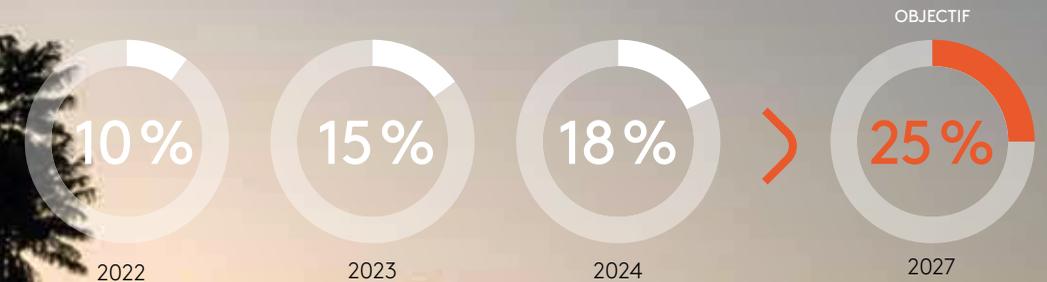
Cet objectif est piloté au plus haut niveau de la mutuelle à travers un Comité de Développement Durable créé en 2024 qui vise à superviser les sujets liés à la finance durable et à la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE). Parmi les projets en cours, la CARAC prépare la création d'un nouveau fonds d'investissement à impact, qui irait au-delà de la prise en compte de critères extra-financiers et dont la particularité serait de générer de l'impact social et/ou environnemental positif, en plus de sa recherche de performance.



Son nouveau Comité de Développement Durable permet à la CARAC de porter plus haut ses objectifs en matière d'investissement responsable.

Laure Korenian-Chabert
— Responsable Politique d'Investissement Durable

Évolution de la part des actifs durables dans les investissements de la CARAC





Performance

Une nouvelle année de croissance pour la CARAC, fruit d'un travail collectif et d'une stratégie ambitieuse tournée vers l'avenir.

En 2024, la CARAC a poursuivi son développement. Renforcer sa qualité de service et la proximité avec ses adhérents ont été deux enjeux prioritaires pour la mutuelle tout au long de l'année. Avec un nouveau record de performance commerciale atteint, la CARAC confirme la pertinence de son modèle.

Renforcer l'accessibilité, un enjeu en faveur de la performance

En 2024, la CARAC a confirmé la pertinence de ses orientations en poursuivant avec succès son développement. La CARAC a poursuivi l'évolution de son modèle relationnel et renforcé sa proximité.



Combiner performance, accessibilité et durabilité

Dans un contexte où les enjeux sociétaux et environnementaux évoluent rapidement, le Groupe CARAC confirme en 2024 son statut d'acteur de confiance sur le marché de l'épargne de long terme. Avec un chiffre d'affaires consolidé de 1,4 milliard d'euros (en hausse de 81%), le groupe a prouvé qu'il était capable de conjuguer efficacité économique et engagement sociétal.

La CARAC est fidèle à ses convictions historiques : une proximité renforcée dans les territoires, un conseil personnalisé pour accompagner chacun selon ses besoins, mais également des investissements durables et responsables. Sans oublier de renforcer tant ses offres que son modèle relationnel, en ajoutant la vente à distance à ses canaux traditionnels de distribution.



« En tant que Mutuelle à mission, nous défendons l'idée d'une proximité renforcée dans les territoires et d'un conseil personnalisé pour accompagner chacun selon ses besoins. »

Michel Andignac
— Directeur général

Renforcer la joignabilité : le choix de la téléphonie

L'évolution du modèle relationnel de la CARAC répond à un besoin majeur : renforcer la qualité de service offert aux adhérents, en améliorant notamment l'accessibilité à travers une nouvelle stratégie de gestion de la téléphonie. En 2024, la CARAC a ainsi fait le choix d'internaliser une plateforme téléphonique et de la baser en France, en complément du « welcome bot » déjà en service pour détecter le motif d'appel du correspondant.



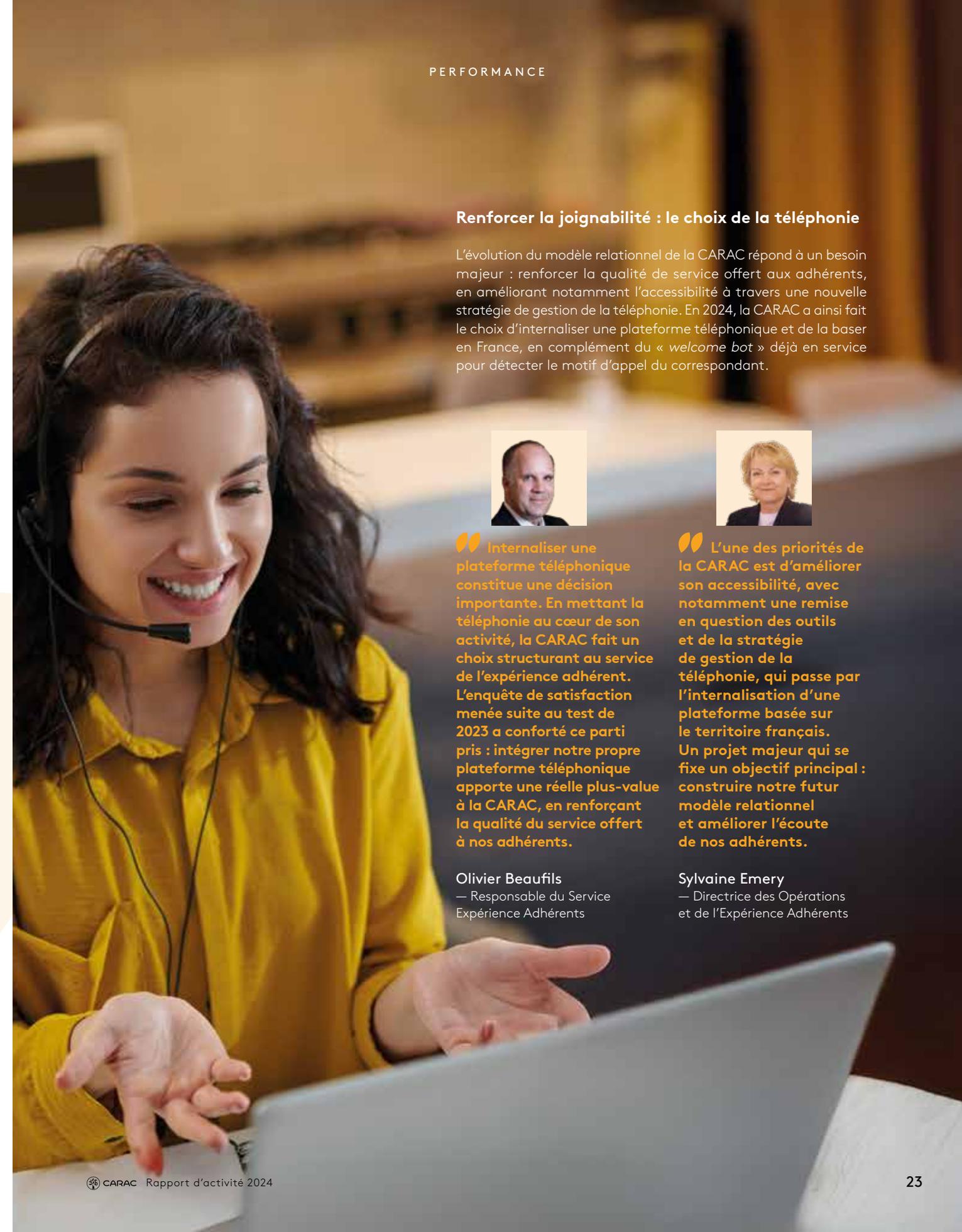
« Internaliser une plateforme téléphonique constitue une décision importante. En mettant la téléphonie au cœur de son activité, la CARAC fait un choix structurant au service de l'expérience adhérent. L'enquête de satisfaction menée suite au test de 2023 a conforté ce parti pris : intégrer notre propre plateforme téléphonique apporte une réelle plus-value à la CARAC, en renforçant la qualité du service offert à nos adhérents. »

Olivier Beaufiles
— Responsable du Service Expérience Adhérents



« L'une des priorités de la CARAC est d'améliorer son accessibilité, avec notamment une remise en question des outils et de la stratégie de gestion de la téléphonie, qui passe par l'internalisation d'une plateforme basée sur le territoire français. Un projet majeur qui se fixe un objectif principal : construire notre futur modèle relationnel et améliorer l'écoute de nos adhérents. »

Sylvaine Emery
— Directrice des Opérations et de l'Expérience Adhérents



Optimiser la relation adhérents

La plateforme téléphonique a démarré son activité en avril 2024, avec l'intégration de l'équipe EZRA au sein de la DOEA. Les conseillers, qui répondent à nos adhérents, transfèrent pour traitement les appels entrants, selon leur nature, aux services concernés : réseau commercial, gestion, etc.

Puis, en octobre 2024, la CARAC a lancé sa plateforme de distribution à distance (DAD), rattachée à la Direction du Développement. Elle est dédiée à la gestion des demandes téléphoniques de tout type. DAD accompagne l'action de nos conseillers mutualistes, qui ne peuvent traiter toutes les sollicitations simultanées en raison de leur volume.

Cette plateforme constitue un nouveau canal de distribution au service des adhérents et prospects de la CARAC. Elle intervient sur les appels entrants à caractère commercial et sur l'exploitation des pistes digitales, des campagnes marketing et des partenariats. À fin 2024, son équipe dédiée commercialisait deux solutions : le PER Secteur Public et la Retraite Mutualiste du Combattant. Les équipes EZRA et DAD exercent désormais leur activité respective au sein d'un centre d'appels situé à Villeneuve d'Ascq, inauguré début 2025.



Inauguration du centre d'appels, notamment en présence de Pierre Lara et Michel Andignac.



Notre modèle se renforce tant d'un point de vue technologique, que commercial ; nous mettons en place des synergies nouvelles et sommes actuellement en discussion pour que cette dynamique de croissance perdure au-delà de l'année 2024.

Malek Bendafi
— Directeur du Développement et des Partenariats



L'ouverture de la plateforme est un symbole fort de l'adaptabilité et de l'agilité de nos équipes.

Virginie Cappelle
— Responsable Centre Relation Adhérent (EZRA)



L'ambition de DAD ? Contribuer à la belle dynamique commerciale de la CARAC, aujourd'hui et durant les années à venir.

Dimitri Level
— Responsable Plateforme de Distribution à Distance

Garantir un accueil de qualité en agence

En 2024, la CARAC s'est plus que jamais attachée à tenir ses engagements en matière de proximité et d'accueil de ses adhérents sur l'ensemble du territoire français. Une volonté qui s'est notamment traduite par l'inauguration en février 2025 des agences d'Angers et de Bordeaux, qui ont déménagé. La CARAC traduit ainsi dans les faits son parti pris de conserver le lien précieux et tangible qui la lie à ses adhérents et à leur famille. Complément précieux des autres canaux d'échange, les agences accueillent le public, contribuant ainsi à renforcer la relation de confiance entre l'adhérent et son conseiller.



LE NOUVEAU MAILLAGE DÉCRYPTÉ

Deux questions à Mickaël Suet
— Directeur du Réseau Commercial

Qu'est-ce que ce nouveau maillage va changer concrètement ?

M.S. Cette proximité permet de multiplier les interactions avec nos adhérents.

En limitant l'extension géographique des portefeuilles, nous réduisons les temps de trajet de nos conseillers, pour leur permettre de voir plus d'adhérents. Aujourd'hui, nos conseillers peuvent ainsi mieux répondre aux demandes, s'assurer que la situation de l'adhérent est adaptée aux contrats qu'il détient, etc : en résumé, ils peuvent apporter un conseil ajusté. Cette dimension est une véritable valeur ajoutée, centrale dans notre stratégie commerciale.

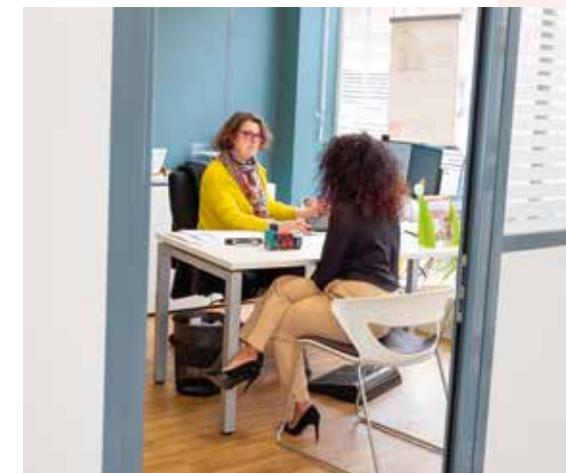
Quel intérêt en termes de développement pour la CARAC ?

M.S. Comme évoqué ci-dessus, non seulement la relation commerciale avec nos adhérents et prospects gagne en qualité, mais ce maillage accroît nos opportunités de conquêtes sur le marché de l'assurance vie. Enfin, il permet de renforcer notre présence sur le territoire et notre visibilité, en réponse à l'une de nos ambitions clés : promouvoir le rayonnement de la marque CARAC partout en France.

Repenser le maillage du réseau commercial

En 2024, afin d'optimiser son organisation opérationnelle tout en renforçant la satisfaction de ses adhérents, la CARAC a repensé son maillage territorial déployé au 1^{er} janvier 2025. La nouvelle carte de France du Réseau compte désormais cinq régions et vingt-deux zones, l'Île-de-France devenant une région à part entière.

Ce nouveau maillage est le fruit d'un travail de plusieurs mois. La segmentation du portefeuille a notamment permis de faire le point concernant les profils des adhérents (les patrimoniaux, le grand public, l'âge, la proximité d'une agence CARAC, etc). L'analyse de ces éléments a dès lors permis de proposer un découpage adapté et une distribution de portefeuilles cohérente. Enfin, point essentiel, le maillage commercial a été travaillé en parallèle avec celui des Conseils de section, dans le respect du modèle coordonné de la CARAC.



Une offre en constante évolution

Enrichir son offre et diversifier ses canaux de distribution ont fait partie des orientations prioritaires. En ajustant sa gamme de produits, ses garanties et services, la mutuelle CARAC répond aux besoins et attentes de ses adhérents et prospects.

Toujours mieux répondre aux besoins des adhérents

La société évolue et, avec elle, les besoins du public. Au-delà des adhérents de toujours, qu'elle continue de servir avec exigence, la CARAC s'est attachée, en 2024, à convaincre de nouveaux publics tels que des plus jeunes et des profils plus patrimoniaux.

À année exceptionnelle, opérations exceptionnelles. En 2024, la mutuelle a fait évoluer ses offres pour répondre notamment aux exigences réglementaires de la Loi Industrie Verte et en développant ses services (CARAC partenaire de vie Dhomplus). Plusieurs campagnes promotionnelles ont été lancées dans le cadre de notre centenaire.

La souscription se digitalise

Depuis 2024, adhérents et prospects peuvent souscrire en ligne à deux contrats : la Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) et le PER Carac Secteur Public. Ergonomique et sécurisé, le service permet de mener les démarches en toute autonomie et en quelques clics, jusqu'à la signature électronique. Une procédure qui peut être réalisée, si besoin, avec l'aide d'un conseiller grâce à un rappel immédiat, l'envoi d'un courriel ou lors d'un rendez-vous. Depuis le lancement de l'adhésion en ligne à la RMC, de nombreux contrats ont été souscrits : un succès qui démontre la capacité de la CARAC à répondre aux attentes de ses adhérents actuels et futurs.



« Nous avons à cœur de faire évoluer en permanence notre offre afin de rester au plus près des besoins de nos adhérents et des meilleurs standards du marché, le tout en restant fidèle aux valeurs humaines de la CARAC. »

Myriam Souveton
— Directrice Marketing, Digitalisation, Innovation

« C'est intuitif, fluide, rapide. J'ai très vite trouvé les grands points qui m'intéressaient et les réponses attendues. Ça m'a conforté dans mon choix de finaliser l'inscription. »

Tom
— Un adhérent CARAC âgé de 29 ans



Accompagner la dynamique patrimoniale

En 2024, la CARAC a organisé vingt soirées patrimoniales. Chaque trimestre, au cœur de ses quatre régions, elle a invité ses adhérents et prospects dans un lieu prestigieux pour une soirée dédiée à la gestion et à la transmission du patrimoine. Un dispositif commercial de proximité, au service du développement, qui permet d'initier et de renforcer le dialogue avec les adhérents.



« Lors des soirées patrimoniales, des thèmes complexes – économie, fiscalité, transmission – sont abordés avec beaucoup de pédagogie pour proposer une information complète et accessible. Ces soirées facilitent la prise de rendez-vous individuelle pour obtenir une préconisation sur mesure, adaptée à chaque situation personnelle. »

Bruno-Philippe Gondet
— Responsable régional Nord-Ouest



INNOVER ENSEMBLE AVEC LES HACKATHONS

« Une question à Tom Ferrer, — Responsable Innovation, Direction Marketing, Digitalisation et Innovation. »

« Un hackathon, qu'est-ce que c'est ? T.F. Créé dans le monde de l'informatique, le hackathon est, au-départ, une compétition qui réunit, pendant un temps déterminé, plusieurs compétiteurs, dans l'objectif de résoudre un problème. Au sein d'une entreprise, le hackathon contribue à promouvoir la culture innovation et à renforcer l'engagement du collectif. »



« Le hackathon nous a permis de trouver des solutions ensemble, afin d'améliorer la gestion des dossiers, en réduisant notamment nos délais de traitement. Je suis vraiment contente d'avoir ainsi un peu apporté ma pierre à l'édifice ! »

Carla Cattura
— Assistante régionale Nord-Ouest

Une dynamique de succès

En 2024, le Groupe CARAC a poursuivi avec détermination sa trajectoire de croissance, confirmant à travers ses performances commerciales la pertinence de ses choix et de son modèle.



La CARAC, groupe mutualiste indépendant, affiche une forte dynamique et des ambitions affirmées sur le marché de l'épargne de long terme. En 2024, son produit net assurance et son résultat d'exploitation ont tous deux connu une croissance à deux chiffres sous l'effet des opérations de croissance externe (Selencia, Astream), d'une collecte nette très positive (430 millions d'euros) et d'un rendement financier performant dans la durée (3,76% pour le fonds général CARAC en 2024).

Autant de performances qui lui ont permis d'offrir une rémunération de l'épargne parmi les plus compétitives du marché, tout en préservant un niveau élevé des réserves (Provision pour Participation aux Excédents consolidée à fin 2024 de 581 millions d'euros). Enfin, le résultat net part du groupe est en augmentation de 5%, à 76 millions d'euros, en ligne avec la croissance de son bilan.

15 000 nouveaux adhérents

en 2024 (37 % de progression par rapport à 2023)

DES PRODUITS MULTIRÉCOMPENSÉS

En 2024, la performance des produits de la CARAC a de nouveau été saluée par la presse financière qui leur a décerné plusieurs prix.



Label Sélection Premium 2024/2025 par Good Value for Money

Au regard des caractéristiques et des qualités de Carac Épargne Patrimoine, Good Value for Money a une nouvelle fois attribué sa Sélection Premium 2024/2025 à ce contrat.

« Un représentant cordial et compétent qui allie la qualité du placement aux conseils avisés. Une très bonne expérience que je recommande. »

« Mon père, client de la CARAC depuis de nombreuses années, m'a parrainé pour une assurance vie. Le conseiller a été pertinent et très clair dans ses explications. »



« Je suis très satisfaite des services de la CARAC. Ma conseillère a pris le temps de bien comprendre mes besoins afin de me proposer un produit adapté à mon futur projet immobilier. »



Oscar du meilleur contrat d'assurance vie proposé par un assureur mutualiste

En décernant pour la 3^e année consécutive l'Oscar de l'assurance vie à Carac Épargne Patrimoine, le jury du magazine Gestion de Fortune récompense l'initiative de la CARAC pour répondre au plus près des attentes des épargnants, grâce à un contrat proposant 0% de frais sur versement et accessible dès 500 € versés.



« J'ai souscrit un PER auprès de la CARAC. L'accueil à l'agence est au top : personne souriante et agréable, de très bon conseil, sans compter sa réactivité ! »



Trophée d'Or des contrats d'assurance vie

Le contrat « Carac Épargne Patrimoine » a reçu le Trophée d'Or du magazine Le Revenu. Ce prix permet à la CARAC d'obtenir une récompense dans la catégorie « Meilleurs contrats des mutuelles » à l'occasion de la 47^e édition des meilleures assurance vie de frais sur versement et accessible dès 500 € versés.

« La CARAC est un organisme efficace et compétent qui donne confiance. Toutes les réponses ont été apportées à nos questions et le conseil s'est avéré précieux lors du bilan patrimonial. »

* Commentaires d'adhérents Carac, recueillis sur la plateforme de gestion des avis clients Custplace.

La construction d'un groupe, acteur de confiance tourné vers l'avenir

Dans un monde en perpétuelle transformation, marqué par des défis économiques, sociaux et environnementaux de plus en plus complexes, se dessine la nécessité d'agir autrement. Face à ces enjeux, le groupe CARAC entend jouer avec conviction son rôle : celui d'un acteur de confiance, résolument tourné vers l'avenir.

Chaque jour, nous nous engageons à bâtir un avenir plus solidaire, plus inclusif et plus durable. Parce que nous croyons que la performance ne se mesure pas uniquement en chiffres, mais aussi grâce à l'engagement et la mobilisation d'un collectif humain attaché à créer des gages d'empreintes positives.

Être un groupe responsable, c'est oser innover sans perdre de vue nos valeurs. C'est conjuguer ambition économique et conscience sociale. C'est avancer ensemble, avec nos collaborateurs, nos élus et nos partenaires, pour créer des solutions durables qui répondent aux besoins d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain.

Notre ambition est claire : participer activement à la construction d'un avenir où la confiance, la solidarité et la durabilité ne sont pas des options, mais des fondations.

LA CARAC, GROUPE MUTUALISTE INDÉPENDANT, EST UN ACTEUR DE CONFIANCE SUR LE MARCHÉ DE L'ÉPARGNE DE LONG TERME.



Il est composé de :
La CARAC, mutuelle d'épargne de retraite et de prévoyance de référence sur le marché français de l'assurance vie et de l'épargne retraite avec des solutions performantes et inscrites sur le long terme.
La mutuelle CARAC dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier.



Selencia, société d'assurance spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie au service de ses partenaires Conseillers en gestion de patrimoine. Selencia a rejoint le Groupe CARAC en 2023.



Le Groupe CARAC est entré en septembre 2024 au capital d'Astream, société de gestion indépendante spécialisée dans la gestion d'actifs et de fonds immobiliers.
Avec une participation de 52 % de son capital, cet arrimage reflète l'ambition du groupe d'élargir son expertise et sa proposition de valeur, avec l'accès à un secteur à fort potentiel qui est l'industrie du tourisme.

Des partenaires qui partagent les valeurs de la CARAC

Année après année, la CARAC apporte une nouvelle dimension à sa stratégie de développement en se rapprochant de partenaires partageant ses valeurs. Des acteurs mutualistes, des sociétés en gestion de portefeuille comme Astream, des conseillers en gestion de patrimoine avec sa filiale Selencia, des acteurs technologiques qui partagent une démarche innovante de cocréation de valeur.

Dans ce cadre, la CARAC a ainsi déjà conclu des partenariats avec des acteurs de confiance auprès desquels elle met à disposition des solutions d'épargne, de retraite et de prévoyance. Ceux-ci se répartissent en trois grandes catégories : Communauté Défense, Handicap et Vulnérabilité, Économie Sociale et Solidaire, et comptent parmi eux la mutuelle Unéo et des associations comme APF France handicap ou l'Unapei, pour l'épargne solidaire.



Ce partenariat s'inscrit dans une vision industrielle que nous partageons pour concevoir une plateforme innovante de gestion d'actifs ; et qui s'appuie sur une forte culture entrepreneuriale et les savoir-faire de toutes les parties.

Pascal Savary
— Président d'Astream



Michel Andignac, Directeur général de la CARAC
Bertrand Hau, Directeur général de Selencia.

Nous sommes heureux de renforcer notre collaboration avec Astream, partenaire de longue date. Leur savoir-faire permettra non seulement d'enrichir encore notre offre mais également d'ancrer notre vision de marier développement économique et développement responsable sur le long terme.

Michel Andignac
— Directeur général de la CARAC

Depuis son arrimage au groupe CARAC, Selencia Patrimoine bénéficie d'un rebond commercial significatif porté par un renforcement de ses moyens commerciaux, l'attractivité de son offre et une amélioration continue de ses services.

Bertrand Hau
— Directeur général de Selencia

Accompagner les publics bénéficiaires

Grâce à ses partenaires, la CARAC est en mesure de diversifier ses canaux de distribution, tout en adaptant son offre pour accueillir de nouveaux adhérents comme les agents du secteur public et de la défense, ou encore les personnes en situation de vulnérabilité.

En 2024, la CARAC s'est ainsi par exemple rapprochée d'Intégrance, afin de conjuguer leurs savoir-faire respectifs en faveur de ses adhérents en situation de handicap et de vulnérabilité. Intégrance distribue désormais le contrat CARAC Épargne Protection (CEPRO), tandis que la CARAC, de son côté, promeut les offres de santé d'Intégrance auprès de ses adhérents seniors à domicile qui ne sont pas militaires ou des personnes âgées dépendantes hébergées en établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Toujours en 2024, la CARAC et le Groupe Intérieure ont conclu un accord de distribution en épargne et retraite, afin de compléter l'offre de services réservée aux adhérents, agents de la fonction Publique, et les jeunes.

Enfin, la CARAC a également conclu un partenariat avec la Banque Française Mutualiste (BFM), qui lui permet de proposer aux adhérents de la BFM un PERin répondant parfaitement à leurs attentes en termes de performance, de sécurité et de durabilité. La CARAC met ainsi son expertise dans le domaine de la retraite individuelle au service des 24 mutuelles sociétaires de la BFM et de leurs 3,6 millions d'adhérents.



Inspiration

Au quotidien, la CARAC fait vivre ses valeurs mutualistes sur le terrain.

Chaque jour, élus et collaborateurs se mobilisent pour faire rayonner la marque CARAC. À travers de nombreuses actions solidaires et de mécénat, ce collectif engagé élargit le champ des possibles en soutenant des initiatives en phase avec les mêmes valeurs mutualistes.

Un collectif engagé au quotidien

Les 19 et 20 juin, la CARAC a réuni son collectif d'élus et de salariés pour célébrer ses 100 ans à Caen. Au programme : une soirée festive et conviviale suivie d'une convention où la nouvelle identité de la marque a été notamment révélée, avec la diffusion en avant première du film publicitaire « Cœurs Battants ». À 100 ans, la CARAC réunit un collectif engagé et mobilisé pour faire vivre, sur le terrain au quotidien, ses valeurs mutualistes.



Cérémonie d'hommage aux anciens combattants, à l'occasion du centenaire de la CARAC.

Un temps fort à Caen pour célébrer les 100 ans

En juin 2024, élus et salariés se sont réunis à Caen afin de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont écrit l'histoire de la CARAC. La grande histoire d'abord, celle des origines dans la reconstruction de l'après-première guerre et l'engagement courageux des combattants et de leur famille. La petite histoire ensuite, tout aussi importante, qui voit au quotidien élus et salariés œuvrer pour valoriser, enrichir et faire perdurer les valeurs séculaires de la mutuelle. Le centenaire s'est ouvert sur une cérémonie en hommage aux anciens combattants. Celle-ci s'est tenue au Mémorial dédié aux morts pour la France dans les conflits d'après 1945, au parc Claude-Decaen, en présence notamment de Pierre Lara et de Michel Andignac, du Général (2s) Bruno Cuche, ancien chef d'état-major de l'Armée de Terre, mais également des salariés et des élus de la CARAC, des cadets de la gendarmerie du Calvados et des portedrapeaux issus de plusieurs associations patriotiques.



Les trois journées de célébration du centenaire ont été exceptionnelles en raison de l'émotion ressentie par chacun et du sentiment de cohésion qu'elles ont suscité.

Pierre Lara
— Président



Tous les salariés et élus se sont ensuite retrouvés pour une soirée organisée au Centre des Congrès de Caen. Ponctué de surprises, cet événement festif et convivial a permis de nombreux et riches échanges.

Le lendemain matin, tous les participants ont assisté à la Convention d'entreprise. Lors de ce temps fort a été dévoilée la nouvelle identité visuelle de la CARAC ainsi que son film publicitaire. Parmi les sujets abordés : la Mutuelle à mission, l'activité commerciale, l'innovation technologique, l'ouverture du modèle, ou encore la Fondation d'entreprise Carac, sans oublier des coups de projecteurs sur plusieurs parcours emblématiques d'élus et de salariés : autant de thématiques qui avaient pour point commun la mise en œuvre et la valorisation de l'esprit de la mutuelle.

L'après-midi, un nouveau temps convivial a été proposé aux salariés, invités à participer à une activité ludique qui leur a permis de découvrir la ville de Caen.

En parallèle, les élus se sont retrouvés en Assemblée générale. Le Conseil d'administration a été partiellement renouvelé. Les administrateurs, réunis à huis clos, le lendemain matin, ont réélu Pierre Lara au titre de Président, ainsi que Christophe Bayard et Isabelle Conti aux titres de Vice-président et Vice-présidente. Une gouvernance qui s'inscrit dans la continuité de ce que nous construisons depuis plusieurs années, en collaboration avec, Michel Andignac, notre Directeur général.



Convention du centenaire de la CARAC à Caen, en présence des salariés et des élus.



UN LIVRE POUR CÉLÉBRER LES 100 ANS

Pour marquer son centenaire, la CARAC a édité un livre original qui met en lumière cent portraits ayant contribué à son histoire. Une sélection non exhaustive qui présente des photographies et des témoignages d'hier et d'aujourd'hui. Élus, salariés, partenaires et fondateurs interviennent tout au long des pages, graphiquement reliés par un fil rouge composé de chiffres et de mots clés, symbolisant à la fois le passage du temps et la permanence des valeurs de la mutuelle. Un livre qui mêle la grande et la petite histoire de la CARAC, de 1924 à 2024.

Pour ses 100 ans, la Carac lance « Cœurs battants », son film publicitaire et révèle son nouveau territoire identitaire

Réalisé pour les 100 ans de la CARAC, « Cœurs battants », diffusé tout au long de 2024 au cinéma et à la télévision, fait vivre les valeurs de la CARAC et son engagement en faveur du lien intergénérationnel. Ce film révèle aussi la nouvelle identité de marque de la CARAC et sa signature : « Engagés pour l'avenir de votre patrimoine ».



L'expression de l'identité CARAC, quelques marqueurs forts

La nouvelle identité visuelle de la CARAC répond à trois enjeux majeurs : moderniser la marque, renforcer son émergence et sa visibilité dans un environnement très concurrentiel, et enfin affirmer son statut de groupe. Désormais décliné dans une palette au ton miel, le logo 2024 marque aussi la nouvelle étape de croissance que traverse la CARAC, désormais groupe prudentiel. Le symbole de l'arbre est quant à lui conservé, afin de créer une continuité avec les valeurs de protection, de croissance et de rayonnement, défendues depuis toujours par la CARAC.

EN COMPLÉMENT DE LA TÉLÉVISION, DES CAMPAGNES PUBLICITAIRES EN PRESSE ÉCRITE ET RADIO

Tout au long de 2024, la CARAC a pris la parole dans les médias pour célébrer son 100^e anniversaire. À la télévision, au cinéma, en presse écrite et en radio (Radio France, Skyrock PLM...), la CARAC a mené plusieurs campagnes pour valoriser l'offre CARAC et renforcer la notoriété de sa marque auprès du grand public, de ses adhérents et prospects.



La nouvelle identité CARAC retient plusieurs marqueurs forts qui incarnent la personnalité de notre marque. Notre logo place l'arbre de vie en élément clé, symbole de protection, de proximité, de croissance et de rayonnement. Le choix de la couleur miel, chaleureuse, énergique et moderne symbolise l'ancrage dans la vie, préalable au développement et favorable à la performance. La signature « Engagés pour l'avenir de votre patrimoine » résume l'engagement et la mission de la CARAC qui prend soin et protège ses adhérents et leurs proches avec des solutions financières d'épargne et de retraite qui garantissent le lien intergénérationnel.

Isabelle Genest
— Directrice de la Communication et du Mécénat

" CŒURS BATTANTS "

Un film : une belle histoire de vies, de transmission, de patrimoine et de liens.

« Engagés pour l'avenir de votre patrimoine », signature de la CARAC, est aussi le message clé d'un film qui raconte une histoire de famille, au fil des générations. Émouvant et authentique, ce récit de transmission rappelle l'importance des liens, de l'affection et de la solidarité. La CARAC prend soin et protège ses adhérents et leurs proches, à chaque étape de vie, avec des solutions financières qui garantissent le lien intergénérationnel. Acteur engagé avec passion, « La CARAC se bat pour vous » comme le rappellent les derniers mots du film.

Les 100 ans de la CARAC marquent une étape très importante. Ce film emblématique rend hommage à tous ceux qui ont bâti notre mutuelle au fil du temps. Bienveillant et lumineux, il raconte une belle histoire humaine, au travers d'une succession de vies.

Michel Andignac
— Directeur général

Depuis son origine, notre mutuelle a su s'adapter à l'évolution de son environnement tout en restant fidèle à ses principes fondateurs. Ce film illustre la raison d'être de notre mutuelle : au quotidien la CARAC s'engage au bénéfice de ses adhérents.

Pierre Lara
— Président

Ressources humaines : une vision qui soutient le développement

La croissance 2024 de la CARAC a été soutenue par une vision RH alignée sur les perspectives de transformation. Au programme : une digitalisation des pratiques, de nombreux recrutements ciblés et un dialogue social renforcé.



La CARAC accélère la digitalisation de ses pratiques RH

La mise en œuvre du SIRH (Système d'Information des Ressources Humaines) de la CARAC vise à proposer au salarié, à terme, un écosystème complet regroupant toutes les données liées à sa carrière, avec à la clé une meilleure lisibilité. « Cette autonomisation des collaborateurs va permettre de recentrer l'activité RH vers sa priorité : entretenir une relation de proximité auprès de tous nos salariés » indique Carole Germain Thill, Responsable Administration du Personnel.

Le projet SIRH a connu en 2024 une avancée majeure avec le déploiement d'un premier module facilitant la conduite et le suivi des EIA (entretiens individuels annuels) et des EP (entretiens professionnels). Dans ce cadre, un accompagnement dédié a été mis en œuvre par Mariame Sissoko, Responsable Développement des Ressources Humaines. Le dispositif comprenait une formation via webinaire proposée à tous les managers, avant et tout au long de la campagne 2024.



« Le déploiement du SIRH, au cœur d'Ambition 2030, est stratégique pour la CARAC. Dans le contexte actuel de croissance que nous vivons, réussir notre transformation digitale - pour nous doter des outils nécessaires - était un enjeu prioritaire. »

Samir Katib
— Directeur des Ressources Humaines

Un dialogue social renforcé

Parmi les exemples 2024 représentatifs de la vitalité du dialogue social à la CARAC, l'accord d'entreprise signé en février 2024 à l'issue des Négociations Annuelles obligatoires (NAO) a permis de nombreuses avancées significatives pour les salariés.

L'autre accord majeur de 2024 est relatif à l'intéressement et a notamment pour objectif la motivation des collaborateurs et la reconnaissance de l'effort collectif. « Deux nouveaux critères sont désormais pris en compte dans le calcul de l'intéressement : ils sont liés d'une part à la Mutuelle à mission, projet d'entreprise en lien avec les orientations stratégiques définies pour la CARAC, et d'autre part à la qualité de service et la satisfaction adhérents, en cohérence avec la démarche continue de la CARAC visant à améliorer ses services envers les adhérents » indique Vanessa Rustarazo, Responsable Ressources Humaines.

11,95 €

C'est la nouvelle valeur faciale des tickets restaurants depuis le 1^{er} avril 2024, contre 9,80€ auparavant.

12 mois

Grâce au lissage des modalités sur le versement de la rémunération, celle-ci est désormais répartie sur 12 mois plutôt que sur 13,55 pour les nouveaux arrivants et les salariés avec une plus grande ancienneté qui en font la demande.

Des recrutements ciblés pour accompagner la croissance

Afin de répondre aux exigences du projet Ambition 2030, la CARAC a procédé en 2024 à de nombreux recrutements qualifiés, notamment dans le but de renforcer son réseau commercial. Cet élan vise aussi à soutenir les ambitions de proximité et d'efficacité, tant opérationnelle que relationnelle, portées par la CARAC.

560

salariés au 31/12/2024

152

recrutements
(dont 131 en CDI)

Élus et salariés CARAC : un collectif en mouvement

À la CARAC, nos élus représentent nos adhérents, selon le principe démocratique « un Homme, une voix ». Pour rendre cet engagement concret, ils se mobilisent quotidiennement et au cœur de nos territoires aux côtés de nos équipes salariées. Des événements caritatifs, aux grands temps forts de notre mutuelle : ce collectif engagé ne cesse de se renforcer et de se mettre en mouvement !

Des rendez-vous de proximité

Toute l'année, la CARAC organise des événements avec l'appui des Conseils de section. Pour répondre aux promesses de proximité et de solidarité, nos élus et nos salariés s'engagent en faveur de nos adhérents.

En 2024, le Tour des régions a réuni la Présidence, la Direction générale, nos élus et nos collaborateurs dans le cadre de moments conviviaux. Du 31 octobre au 22 novembre, entre Montpellier, Verdun, Nice et Rouen, l'édition 2024 a permis de renforcer nos liens collaboratifs, tout en célébrant les grandes avancées de notre mutuelle. Plusieurs sujets ont marqué ces rencontres itinérantes, dont la performance de notre modèle ainsi que la période électorale à venir.



Tour des Régions, Sud-Est 2024.

Une médaille pour nos adhérents centenaires en 2024

En 2024, la CARAC a rendu hommage à ses adhérents, devenus centenaires cette année. Au sein des territoires, nos élus sont allés à la rencontre de nos adhérents centenaires pour leur offrir la médaille des 100 ans de la CARAC. Jean-Yves Direr, Président du Conseil de section Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon, a souligné : « J'ai reçu les remerciements des enfants et des petits-enfants de nos centenaires, touchés par le geste sympathique de notre mutuelle. »



Grâce à cette volonté de coopérer et d'innover ensemble, notre mutuelle entretient un véritable esprit de corps et occupe un rôle moteur dans son secteur, depuis cent ans déjà ! Grâce à ses forces vives, la CARAC est pertinente jusque sur le terrain ! Et nous savons tous que c'est grâce à cet engagement, que de plus en plus d'adhérents la rejoignent chaque année.

Pierre Lara
— Président

PROJETS



Match de rugby Montauban-Biarritz, en faveur du Bleu de France.

PARTENARIAT

Jouons collectif avec le Bleu de France

En 2024, la CARAC et le Bleu de France ont signé une convention de mécénat pour contribuer matériellement à « aider ceux qui restent ». Parmi les nombreuses actions réalisées : celle soutenue par les membres du Réseau Commercial de la CARAC en Occitanie. Grâce à leur proximité avec le Club de Rugby de Montauban, des maillots confectionnés pour le match qui opposait Montauban à Biarritz au mois de novembre, et portés par l'ensemble des joueurs lors de l'échauffement, ont été remis à l'ONaCVG (Office national des anciens combattants et des victimes de guerre) pour être vendus aux enchères au profit du Bleu de France.

REMISE DE CHÈQUE

Faire vivre nos valeurs centenaires

Le 12 avril, la CARAC a remis un chèque de 1 000 euros à l'Adjudant-chef Tetavira, engagé dans une action de sensibilisation du syndrome post-traumatique, auprès du grand public. Lui-même victime de cette blessure de guerre, l'Adjudant-chef s'engage notamment à travers des courses de trail en région Alsace/Bourgogne/Franche-Comté. Cette dotation lui a été remise à l'agence CARAC de Colmar, notamment en présence des Vice-présidents de notre mutuelle, Isabelle Conti et Christophe Bayard.



Remise de chèque à l'Adjudant-chef Tetavira en présence des équipes CARAC.



Équipe CARAC engagée en faveur de l'ENDOrun.

COURSE SOLIDAIRE

Faire avancer la recherche avec l'ENDOrun

Du 2 au 17 novembre 2024, plus de 70 collaborateurs de la CARAC ont relevé le défi de l'ENDOrun, une course solidaire en faveur de la lutte contre l'endométriose. Grâce à l'engagement des participants, l'association ENDOmind a pu reverser 50 000 euros à la recherche sur l'endométriose !

Projets sociaux et solidaires : un soutien durable

Depuis plus de vingt ans, la CARAC agit pour l'épargne solidaire, un dispositif qui collecte des fonds destinés à soutenir six associations partenaires. Cet engagement sur la durée permet la réalisation de nombreux projets partenaires en lien avec la santé, l'éducation ou encore l'emploi.

En 2024, la CARAC a collecté 232 295 € au profit de six associations. Une somme qui résulte de la générosité des adhérents grâce aux adhésions et aux versements complémentaires réalisés sur les contrats solidaires, et de l'abondement de la société de gestion Tikehau Capital.

Autant de dons qui permettent aux associations partenaires de continuer d'œuvrer et de pérenniser leurs actions entreprises sur le terrain auprès des publics vulnérables, des enfants et des personnes à la recherche d'un emploi. La diversité des projets soutenus traduit en actes les valeurs de solidarité portées par la CARAC.

La collecte de l'épargne solidaire sur l'option Épargne des différents contrats CARAC a augmenté de +35 % en 2024 : un chiffre qui témoigne de l'engagement des adhérents, chaque année plus nombreux à choisir de dédier 1% de leur épargne à la cause qui leur tient à cœur.

232 295 €

montant total des fonds
reversés en 2024



APF France handicap
34 338 €

pour soutenir le programme APF Évasion. En 2024, plus de 500 personnes en situation de handicap ont ainsi pu participer à des temps de loisir, permettant par la même occasion à leurs proches aidants de bénéficier de temps de répit indispensables.



Arc-En-Ciel
45 952 €

pour exaucer les vœux d'enfants malades, grâce aux actions de l'association Arc-En-Ciel qui a pour vocation de réaliser le rêve de jeunes patients atteints de cancer, myopathie, mucoviscidose ou maladies orphelines.



Mécénat Chirurgie Cardiaque
58 332 €

pour accueillir cinq enfants défavorisés atteints de malformation cardiaque. Grâce aux dons, ces enfants venant du monde entier sont reçus à leur arrivée par une famille d'accueil et opérés peu après. Ils retrouvent ensuite leurs parents, transformés, guéris et prêts à vivre.



ODP
29 761 €

pour aider l'association à offrir un soutien moral et financier à tous les enfants dont le parent sapeur-pompier est décédé, aux sapeurs-pompiers et à leur famille ainsi qu'aux jeunes et anciens sapeurs-pompiers qui peuvent se trouver dans la difficulté.



Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)
33 918 €

pour aider des personnes à retrouver le chemin de l'emploi, grâce à la méthode originale déployée depuis 1985 par SNC, qui a permis à 60 % des chercheurs d'emploi accompagnés de trouver une issue positive en fin d'accompagnement (sur les dix dernières années).



Unapei
29 994 €

pour financer des campagnes en faveur de l'accessibilité, la citoyenneté, l'éducation, la santé, le travail et l'habitat. En 2024, les dons ont notamment permis le lancement de la campagne #UrgenceHandicap visant à interpeller les candidats aux élections européennes et législatives pour qu'ils fassent du handicap un sujet prioritaire.

PROJETS



MISSION LIBÉRATION

La CARAC est partenaire de la « Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire », dite « Mission Libération », un groupement d'intérêt public chargé d'organiser le cycle commémoratif de 2024 et 2025. À ce titre, le Groupe a mis des locaux à disposition du GIP, tandis que Pierre Lara et Michel Andignac ont représenté la CARAC aux événements qui se sont tenus sur les plages du débarquement.



CENTRE KERPAPE

La CARAC soutient depuis 2016 cet établissement de soins de suite et de réadaptation (SSR), spécialisé notamment en médecine physique et de réadaptation (MPR). En 2024, son appui a permis la création d'un « village des Aidants » doté de six handlodges conçus en lien avec des ergothérapeutes. Pour mémoire, le centre de Kerpape accompagne à la fois les patients hospitalisés et leurs proches, tant au niveau médical qu'en matière d'insertion sociale et professionnelle.



COMITÉ DE LA FLAMME

La CARAC est fière d'être adhérente et mécène de l'association « La Flamme sous l'Arc de Triomphe ». La Flamme sur la tombe du Soldat inconnu est ravivée tous les jours afin d'entretenir la mémoire de tous les combattants français et des alliés tombés au champ d'honneur.



HÔPITAL MARIN D'HENDAYE

En juillet 2024, l'hôpital marin d'Hendaye a inauguré l'espace paysagé des services Morancé et Bertin, à l'issue d'une réhabilitation financée par la CARAC, baptisé jardin « Simone Veil ». Un nouveau lieu propice à la détente, aux interactions sociales et aux activités de réadaptation au profit des patients, des proches et du personnel soignant.

Une fondation d'entreprise dédiée à la transmission de la mémoire

Mécène aujourd'hui reconnu sur les sujets liés à la transmission de la mémoire et à la solidarité combattante, la Fondation d'entreprise CARAC contribue à donner du sens aux actions de la mutuelle. Elle est aujourd'hui plus que jamais mobilisée pour sensibiliser la diversité des publics auxquels elle s'adresse.

Histoire, mémoire et solidarité

Créée en 2011, la Fondation d'entreprise CARAC a pour objet de faire vivre la mutualité combattante et ses valeurs dans la société contemporaine, se positionnant de fait comme un mécène essentiel de projets qui participent à la transmission de la mémoire et à la solidarité envers les combattants d'hier et d'aujourd'hui. Elle s'attache tout particulièrement à éveiller l'esprit civique auprès du grand public et des jeunes.

La fondation lance tous les ans deux appels à projets et se félicite de recevoir à chaque édition toujours plus de candidatures. Soucieuse de toucher le plus grand nombre, elle privilégie les initiatives les plus porteuses en termes de sens, tout en veillant à varier les formats des projets soutenus, du film documentaire « De Gaulle, le commencement¹ » à l'application de réalité augmentée permettant au jeune public de découvrir le Camp de Concentration du Vernet d'Ariège entre 1939 et 1944². Elle s'associe aux grands événements historiques à travers de nombreuses actions, à l'image de celles qui ont marqué le 80^e anniversaire du Débarquement ou encore du film « Simone Veil et ses sœurs nées Jacob³ », qui fait cette année encore l'actualité à l'occasion de la commémoration de la libération des camps nazis. Elle s'engage enfin aux côtés d'associations comme l'Escale, qui a organisé en 2024 avec son soutien une session de répit destinée aux aidants de personnes atteintes de Syndrome de Stress Post-Traumatiques (SSPT). Depuis 2011, la fondation a ainsi permis à 150 projets très diversifiés de voir le jour.



La fondation poursuit deux objectifs : faire preuve de solidarité envers les combattants et transmettre la mémoire et l'Histoire afin d'éveiller l'esprit civique.

Joseph Wiacek
— Président de la Fondation d'entreprise CARAC



En 2024, la Fondation d'entreprise CARAC a connu deux évolutions majeures : sa prorogation jusqu'en 2034 et l'évolution de son identité visuelle en lien avec le nouveau logo de la CARAC dévoilé en juin 2024.

1. Le film documentaire « De Gaulle, le commencement » a été réalisé par Frédéric Brunnequell et produit par Dana Productions. Il fera l'objet d'une diffusion en 2025 sur France Télévisions.
2. « Itinéraires virtuels : à la rencontre des oubliés du Camp de Concentration du Vernet d'Ariège, 1939-1944, est un projet initié par l'Amicale des Anciens Internés Politiques et Résistants du Camp de Concentration du Vernet d'Ariège. Le Centre d'interprétation virtuel a été mis en ligne en 2024 tandis que l'application de réalité augmentée sera disponible en 2026.
3. Voir page 46 pour découvrir le détail du projet.

DÉCOUVREZ UNE SÉLECTION DES ACTIONS SOUTENUES PAR LA FONDATION EN 2024



MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE Tranchée pédagogique

En 2024, la fondation a soutenu le musée de Meaux (77), dédié à la Première Guerre mondiale, en participant à la création d'une tranchée aussi réaliste que scientifiquement rigoureuse au sein de son parc. Il s'agit d'un dispositif à la fois pédagogique et immersif grâce auquel le visiteur est plongé dans les différents espaces qui composaient la tranchée, afin d'appréhender concrètement la vie des soldats.

GUIDE VERT

Voie de la 2^e DB - Des plages du débarquement à Strasbourg

La Fondation Maréchal Leclerc de Hautesclouque et l'association de la Maison des Anciens de la 2^e Division Blindée ont proposé en 2024, avec le soutien de la Fondation d'entreprise CARAC, une réédition du Guide Vert Michelin, La Voie de la 2^e DB - Des plages du débarquement à Strasbourg. Ce guide touristique transmet l'Histoire de manière originale, à travers des randonnées mémorielles accessibles aux cyclotouristes.



FILM DOCUMENTAIRE D-Day au cœur de l'enfer

Le documentaire D-Day, au cœur de l'enfer, soutenu par la fondation en 2024, a été projeté pour la première fois le 1^{er} juin 2024 sur RMC Découverte à l'occasion du 80^e anniversaire du débarquement en Normandie. Diffusé en deux épisodes, ce film présente des images inédites du débarquement grâce aux centaines d'heures de films et aux photos prises par des soldats équipés de caméras. Cette réalisation signée Dominique Forget, Guilan Depardieu et Thibaut Martin, a occupé la 3^e place des meilleures audiences sur la chaîne depuis sa création.

76
dossiers de
candidature reçus

15
projets
soutenus

237 000 €
versés aux organismes
bénéficiaires



CINÉ-SPECTACLE

« Maquisards »

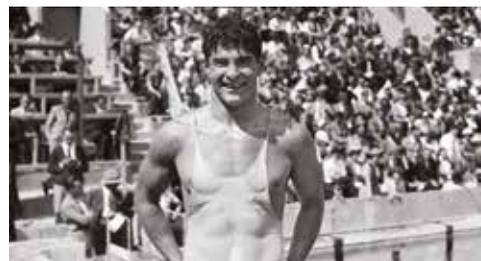
Maquisards est un projet artistique qui retrace l'histoire du maquis Vallier pendant la Seconde Guerre mondiale, basé sur le journal de Gleb Sivirine, alias lieutenant Vallier. Initié par Christian Philibert et l'association Les Amis d'Espigoule, le projet comprend un spectacle impliquant de jeunes acteurs locaux dans une enquête historique, ainsi qu'un documentaire. La fondation soutient cette œuvre qui trouve toute sa place dans les commémorations du 80^e anniversaire du débarquement de Provence et de la fin de la guerre en Europe.



« C'est une fierté de participer à l'activité de la fondation. J'y découvre des projets porteurs de sens, engagés en faveur de la mémoire et de la solidarité. C'est passionnant de suivre leur évolution depuis la création jusqu'à leur réalisation. »

Dounia Ait-Maamar

— Chargée de communication externe et institutionnelle - Direction de la Communication et du Mécénat



SÉRIE DOCUMENTAIRE

« Alfred Nakache, un champion français »

Cette série documentaire réalisée par Vincent Gonon et Xavier Sayanoff, raconte le destin d'un athlète d'exception : celui d'Alfred Nakache, 80 ans après la libération des camps. Star de la natation avant-guerre, il redevient recordman du monde à son retour des camps et participe aux Jeux Olympiques de 1948. Son parcours met en lumière l'histoire des Juifs d'Algérie et de la France d'avant-guerre, les lâchetés comme les héroïsmes des années d'Occupation, la façon dont un homme peut se reconstruire après avoir traversé de telles souffrances. Une histoire de résilience, d'amitié et de trahison.



Découvrez le détail des 15 projets soutenus en 2024 par la Fondation d'entreprise CARAC ainsi que notre actualité, depuis ce flashcode, sur notre site et sur les réseaux sociaux  

UNE PROJECTION INÉDITE AU SIÈGE DE LA CARAC

Le 28 mai 2024, notre fondation d'entreprise a eu le privilège d'organiser une projection du film « Simone Veil et ses sœurs nées Jacob », qu'elle a soutenu en 2022. L'événement s'est tenu au siège de la mutuelle à Neuilly-sur-Seine, en présence du réalisateur du film David Teboul, ainsi que des membres de la CARAC. Grâce à des correspondances inédites et des journaux familiaux l'œuvre retrace le destin tragique des sœurs Jacob, l'expérience intime de l'enfer des camps et leur vie après ce drame.



David Teboul, Pierre Lara, Isabelle Conti et les participants présents au siège de notre mutuelle, lors de la projection du film

La CARAC remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport.

Direction de la publication : Direction de la Communication et du Mécénat de la CARAC

Conception & réalisation : CIMAYA.

Crédits photographiques : © AFP ; © AP-HP ; © Getty Images/Peter Cade ; © GIP/Défense ; © iStock ; © Jean-Claude Guilloux ; © Les Amis d'Espigoule ; © Musée de la Grande Guerre ; © Jody Priour ; © RMC PRODUCTION et KWANZA ; © Gilles Rolle ; © Gaël Turpo.





CARAC - Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIREN : 775 691 165
Siège social : 159, avenue Achille Peretti - CS 40091 - 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex
N° Cristal : 0 969 32 50 50 (appel non surtaxé) - www.carac.fr

